



HONORAIRES DE NÉGOCIATION POUR LA VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Montant net vendeur du bien	Rémunération TTC appliquée sur le montant de la transaction
DE 0€ A 15 000€	2 000€
DE 15 001€ A 30 000€	15,00%
DE 30 001€ A 50 000€	12,00%
DE 50 001€ A 100 000€	10,00%
DE 100 001€ A 150 000€	8,00%
DE 150 001€ A 200 000€	7,00%
DE 200 001€ A 250 000€	6,00%
DE 250 001€ A 300 000€	5,50%
Au-dessus de 300 001€	5,00%

Les honoraires de l'agence sont compris dans le prix des biens diffusés dans notre vitrine. Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée sur le mandat), la rémunération est à la charge du vendeur.

Dans le cadre d'un mandat de vente signé avec l'agence IDE@L CONCEPT, nous nous engageons à :

- Rédiger le mandat de vente,
- Publier le bien sur tous nos supports (Leboncoin, Se loger, Logic Immo, A vendre A louer, Vitrine Agence)
- Rechercher des acquéreurs,
- Vérifier la faisabilité du projet avec les acquéreurs avec l'aide de nos partenaires financiers,
- Visites accompagnées,
- Négociation,
- Rédaction de l'acte sous seing privé,
- Accompagnement et suivi du dossier,
- Assistance pour l'acte définitif,
- Conseil et assistance,

Dans le cadre d'un mandat exclusif signé avec l'agence IDE@L CONCEPT, nous nous engageons à

- Vous offrir les diagnostics relatifs à l'année de construction de la maison,
- Remonter l'annonce de votre bien chaque semaine sur tous nos supports publicitaires ainsi que sur nos réseaux,
- Une affiche vitrine en Format A3,
- Des comptes rendus à chaque visite par mail, avec bilan téléphonique bimensuel,

Les honoraires de transaction sont versés le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire.

HONORAIRES DE MISE EN LOCATION DES BIENS NU OU MEUBLÉ

Les honoraires de location sont plafonnés en fonction de l'emplacement du bien selon le décret n°2014-890 du 1^{er} Août 2014 plafonnant les honoraires imputables au locataire ainsi qu'au bailleur sur les prestations suivantes :

- Visite,
- Constitution du dossier,
- Rédaction du bail,

ZONE TRÈS TENDUE	Zone A Bis Soit Paris et certaines communes des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint Denis, du Val de Marne et du Val d'Oise	12€ TTC / m ² de surface habitable
ZONE TENDUE	La zone géographique correspondant aux territoires des communes dont la liste est annexée au décret n°2013-392 du 10 Mai 2013.	10€ TTC / m ² de surface habitable
ZONE NON-TENDUE	Le reste du territoire	8€ TTC / m ² de surface habitable

Concernant les prestations de réalisation d'État des lieux, le plafond est fixé à 3€ TTC / m² de surface habitable quelle que soit la localisation du bien.

Dans le cadre d'un mandat de location signé avec l'agence IDE@L CONCEPT, nous nous engageons à :

- Rédiger le mandat,
- Publier le bien sur tous nos supports (Leboncoin, Se loger, Logic Immo, A vendre A louer, Vitrine Agence)
- Rechercher un locataire,
- Visites accompagnées,
- Constituer et vérifier le dossier du locataire,
- Rédiger le bail,
- Réaliser l'état des lieux entrant et sortant sur tablette via le logiciel STARLOC,
- Remettre les clés au locataire,

Les honoraires de négociation pour les locaux soumis à la loi n°89-462 du 06 Juillet 1989, à la charge exclusive du bailleur sont offerts.

Les honoraires de location sont versés le jour de la signature du bail.